



Antonietta Racano accepte et le suit dans le [bâtiment](#). Une fois à l'intérieur, Amrani l'exécute d'une seule balle dans la tête, à bout portant⁵. Il abandonne le corps sur place et quitte les lieux en voiture. Le corps ne sera découvert que le soir du 13 décembre, lors d'une [perquisition](#)³.

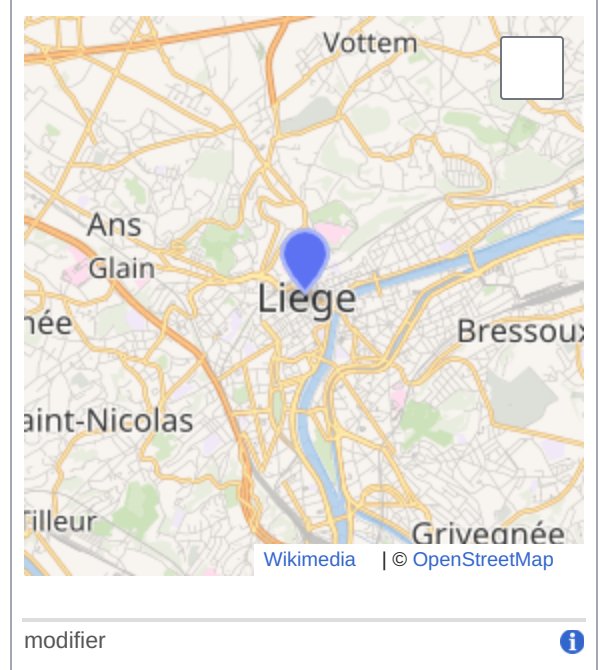
La tuerie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Vue d'un des lieux de la tuerie, vu depuis la plateforme où se trouvait le tueur, et où il a été retrouvé mort après la tuerie.

Nordine Amrani arrive sur la [place Saint-Lambert](#) en voiture et gare son véhicule dans le [parking](#) souterrain de la place, juste à côté de

la [boulangerie](#) « Le Point Chaud ». La place centrale de la ville concentre de nombreux commerces, administrations et [arrêts de bus](#), fort fréquentés à cette heure, particulièrement par de jeunes étudiants en période d'[examens](#). Le tueur, qui réside non loin de là, prend position sur une plate-forme surplombant la place et plus particulièrement une série d'[abribus](#).



Vers 12h33, Amrani, positionné sur la [terrasse](#), sort 3 [grenades](#) de son sac et les lance en direction des [abribus](#) et de la foule en contrebas ; les [explosions](#) se produisent presque simultanément. Immédiatement après les [explosions](#), il sort son [fusil d'assaut FN FAL](#) et vide son chargeur en direction de la foule dans l'objectif de cibler le plus de personnes possible¹.

Vers 12h40, Amrani est blessé en tentant de lancer une quatrième [grenade](#). Acculé, il saisit son [revolver Smith & Wesson .41 Magnum](#) et se suicide d'une balle dans la tête sur place⁶.

Pendant plusieurs heures, la rumeur publique fait état d'un nombre indéterminé de tireurs ce qui crée une confusion qui gagne de larges parties de la ville⁷. Des scènes de panique et de mouvements de foules se multiplient ; les forces de l'ordre et les forces spéciales – déployées en nombre, tant en civil qu'en uniforme – enjoignent alors aux passants de s'abriter dans les commerces et de ne pas en sortir. De la même manière, les écoles du centre-ville et le [Palais de Justice](#) ferment leurs portes afin que personne ne sorte, alors que les transports en commun sont détournés du centre-ville dont un large périmètre est interdit d'accès par la police. Les réseaux de téléphonie mobile sont saturés tandis que les réseaux sociaux se répandent en nouvelles contradictoires⁸. La situation ne rentre dans l'ordre qu'en fin d'après-midi mais les abords de la place Saint-Lambert demeurent inaccessibles jusqu'en soirée pour les besoins de l'enquête.

Victimes [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le bilan ne cesse de s'alourdir au fil des heures pour atteindre le nombre de 6 morts⁸, parmi lesquels de nombreux étudiants, de retour d'examens. Ces victimes sont atteintes de diverses manières allant de



Arrêts de bus cible du tueur.

coupures occasionnées par les débris d'abribus, aux [troubles respiratoires causés par l'explosion](#), aux lésions causées par les éclats de grenades ou aux blessures par balles. Un poste médical avancé est installé dans la cour du [Palais de Justice](#) tandis qu'un ballet d'ambulances répartit les blessés dans plusieurs hôpitaux de la région, mobilisés dans le cadre du plan [MASH](#)⁹. Parmi les victimes décédées, Gabriel Leblond, un garçonnet de 17 mois¹⁰, un élève de 15 ans, Mehdi Nathan Belhadj, et un autre de 17 ans, Pierre Gérouville¹¹. Cinq personnes sont gravement atteintes —

plusieurs [pronostics vitaux](#) étant engagés — dont une dame âgée de 75 ans¹², Claudette Deremier (veuve Putzeys, ancienne professeur et directrice de l'ECCSA), qui décède le lendemain¹³, et un jeune homme de 20 ans opéré à la tête¹², Laurent Kremer, qui décède le 23 décembre¹⁴.

Ce n'est qu'en soirée, au cours de l'enquête, que les forces de l'ordre découvrent dans le [hangar](#) appartenant à Nordine Amrani le corps sans vie d'Antonietta Racano, une dame de 45 ans exécutée d'une balle dans la tête environ trois quarts d'heure avant la tuerie¹⁵.

Six mois plus tard, le 2 juin 2012, la mère de Nathan Belhadj, Linda Pottier, met fin à ses jours¹⁶.

Le tueur [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Nordine Amrani, né le 15 novembre 1978 à [Ixelles \(Bruxelles\)](#), était un Belge francophone d'origine marocaine âgé de 33 ans au moment des faits. Orphelin très jeune, il a grandi dans des conditions difficiles et a rapidement été livré à lui-même, ce qui l'a conduit dès son adolescence à multiplier les démêlés avec la justice¹⁷. Connu des services de police comme un délinquant [récidiviste](#), il a eu affaire aux [tribunaux](#) à plus d'une vingtaine de reprises, pour des faits de [stupéfiants](#), de détention d'armes, de [recel](#) et des faits de mœurs¹⁸.

De profession [soudeur](#), Amrani exerçait dans un [atelier](#) de [ferronnerie](#) qu'il louait rue Bonne Nouvelle, dans le quartier [Saint-Léonard](#) à Liège, où il résidait également. Passionné d'armes à feu depuis longtemps, il était considéré comme un véritable expert : capable de démonter, réparer, assembler et même fabriquer des [silencieux](#) pour toutes sortes d'armes¹⁹. Cette expertise s'est révélée au grand jour en octobre 2007 lors d'une [perquisition](#) : dans son [hangar](#) et son [domicile](#), les enquêteurs ont découvert près de 2 800 plants de [cannabis](#), une dizaine d'armes complètes (dont un [lance-roquettes Law](#), un [AK-47](#), un [fusil de sniper](#), un [FN FAL](#)...) ainsi que 9 500 pièces détachées. En septembre 2008, le [tribunal](#) correctionnel de Liège l'a condamné à 58 mois de prison ferme, à une [amende](#) de 11 000 euros et à des [confiscations](#) pour un montant total de 76 500 euros, pour culture de [stupéfiants](#) et possession d'armes de guerre dans le cadre d'une association de malfaiteurs. En appel, il a été [acquitté](#) des charges liées à la détention d'armes (il disposait de permis à l'époque) et sa peine a été ajustée sur les faits de [stupéfiants](#). Il a bénéficié d'une [libération conditionnelle](#) en octobre 2010, après avoir purgé environ les deux tiers de sa peine, malgré un avis défavorable du parquet et de la direction de la prison²⁰.

Amrani vivait en couple avec Marie-Hélène. La veille de la tuerie, le 12 décembre 2011, il lui avait effectué un [virement bancaire](#) accompagné du message « Je t’aime mon amour. Bonne chance ! »²¹. Le matin du 13 décembre, il était convoqué par la police pour une affaire de mœurs. Selon son ancien [avocat](#), Abdelhadi Amrani, il se sentait harcelé par les autorités et craignait un retour en prison ; il l’avait contacté à deux reprises la veille et le matin même²².

Rien dans son profil ne l’avait jamais relié à un quelconque réseau terroriste ou à une idéologie extrémiste. Les procureurs ont indiqué qu’aucun signe d’instabilité mentale n’avait été relevé dans ses procédures antérieures. Il entretenait cependant des liens avec le grand [banditisme](#), notamment avec Giuseppe « Pepe » Rosato, rencontré en prison vers 2007 et avec qui il avait maintenu des contacts réguliers²³. Ces éléments composent le portrait d’un homme [isolé](#), [récidiviste](#) et expert en armement, dont le geste du 13 décembre 2011 reste sans message explicite ni revendication claire.

Réactions et commentaires officiels [modifier | modifier le code]

Les réactions officielles sont nombreuses et diverses personnalités politiques belges se déplacent à Liège le jour même du drame. Outre le roi [Albert II](#) et son épouse [Paola](#), une délégation du nouveau gouvernement belge se déplace dans la cité Ardente en fin d’après-midi, conduite par le Premier ministre belge [Elio Di Rupo](#), accompagné des ministres [Joëlle Milquet](#) et [Annemie Turtelboom](#). Le Ministre-Président de la [Région wallonne](#) et de la [Fédération Wallonie-Bruxelles](#), [Rudy Demotte](#), est également présent au côté du gouverneur de la [Province de Liège](#), [Michel Foret](#) et du [bourgmestre](#) de la [Ville de Liège](#), [Willy Demeyer](#)²⁴.

De l’étranger, l’État belge reçoit les condoléances à l’attention des familles des victimes de l’attentat de la part du Premier ministre britannique [David Cameron](#) et du président de l’Eurogroupe, et également premier ministre du [Grand-Duché du Luxembourg](#), [Jean-Claude Juncker](#)²⁵. Du côté des institutions européennes, le président du [Conseil européen](#), [Herman Van Rompuy](#) se dit « complètement bouleversé par les meurtres atroces », le président de la [Commission européenne](#), [José Manuel Barroso](#), « choqué et profondément attristé » tandis que le président du [parlement européen](#), [Jerzy Buzek](#) dit être quant à lui « profondément consterné »²⁴.

Le Grand-Duc [Henri de Luxembourg](#) et son épouse transmettent pour leur part au couple royal belge leur « grande émotion » et associent le peuple luxembourgeois aux « sentiments de profonde sympathie et de compassion très émue »²⁴.

En France, le chanteur [Damien Saez](#) a écrit une chanson intitulée *Ami de Liège* en mémoire des victimes de la tuerie. Elle fait partie de son triple album [Messina](#) sorti le [17 septembre 2012](#) et se situe sur la septième plage du troisième disque.

Notes et références [modifier | modifier le code]

- ↑ ^a ^b ^c « [Il y a 5 ans, Nordine Amrani faisait 6 morts et 130 blessés dans la tuerie de Liège - RTBF Actus](#) [[archive](#)] », sur *RTBF* (consulté le 24 mars 2026)
- ↑ **(en)** The Brussels Times, « [Nearly 13 years later, relatives of shooting victim move to Appeal Court](#) [[archive](#)] », sur *www.brusselstimes.com* (consulté le 24 mars 2026)

3. ↑ ^{a et b} Jean-Michel Crespin, « [Pourquoi Amrani a-t-il tué Antonietta ?](#) ^[archive] », sur *DHnet*, 24 mars 2026 (consulté le 24 mars 2026)
4. ↑ « [Tuerie à Liège: Antonietta, exécutée dans un hangar sordide](#) ^[archive] », sur *RTL Info*, 15 décembre 2011 (consulté le 24 mars 2026)
5. ↑ BELGA, « [Liège: autopsie du corps de la femme d'ouvrage](#) ^[archive] », sur *La Libre.be*, 22 mars 2026 (consulté le 24 mars 2026)
6. ↑ « [Cela s'est passé un 13 décembre 2011 : «Un tireur fou tue et sème la panique à Liège»](#) ^[archive] », sur *Le Soir*, 13 décembre 2017 (consulté le 24 mars 2026)
7. ↑ « [Tuerie à Liège: les nombreuses rumeurs qui ont provoqué la confusion](#) ^[archive] », sur *lameuse.be*, *La Meuse*, 14 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
8. ↑ ^{a et b} « [Le bilan passe à 6 morts et pourrait encore s'alourdir](#) ^[archive] », sur *La Libre Belgique*, *La Libre*, 14 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
9. ↑ « [Tuerie à Liège: le bilan des victimes passe à 5](#) ^[archive] », sur *rtl.be*, *RTL Info*, 13 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
10. ↑ « [Fusillade de Liège: le bébé de 17 mois est décédé, la dame de 75 ans toujours en vie](#) ^[archive] », sur *lameuse.be*, *La Meuse*, 14 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
11. ↑ « [Le bilan aurait pu être plus lourd: Amrani avait encore des grenades et des chargeurs sur lui](#) ^[archive] », sur *lameuse.be*, *La Meuse*, 14 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
12. ↑ ^{a et b} Joël Matriche, Philippe Boudeux, G.D et Belga, « [Liège : 5 morts et 5 personnes dans un état critique](#) »^{([Archive.org](#) • [Wikiwix](#) • [Que faire ?](#))}, sur *lesoir.be*, *Le Soir*, 14 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
13. ↑ Pierre Bouillon et Martine Vandemeulebroucke, « [Liège : la dame de 75 ans est décédée](#) »^{([Archive.org](#) • [Wikiwix](#) • [Que faire ?](#))}, sur *lesoir.be*, *Le Soir*, 15 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
14. ↑ P. Scheffers, « [Tuerie de Liège: décès de Laurent Kremer, 6e victime de Nordine Amrani](#) ^[archive] », sur *rtbf.be*, *RTBF*, 23 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
15. ↑ « [Pourquoi Amrani a-t-il tué Antonietta ?](#) »^{([Archive.org](#) • [Wikiwix](#) • [Que faire ?](#))}, sur *dhnet.be*, *La DH*, 15 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).
16. ↑ « [Amrani a tué une nouvelle fois](#) ^[archive] », sur *La Libre Belgique*, *La Libre*, 6 juin 2012 (consulté le 29 février 2016).
17. ↑ **(en-GB)** « [Profile: Liege mass killer Nordine Amrani](#) », *BBC News*, 14 décembre 2011 ([lire en ligne](#) ^[archive], consulté le 24 mars 2026)
18. ↑ Gilbert Dupont, « [Amrani, un Liégeois d'adoption mais avant tout Bruxellois](#) ^[archive] », sur *DHnet*, 24 mars 2026 (consulté le 24 mars 2026)
19. ↑ « [L'auteur des attaques à Liège, un expert en armes, connu de la Justice - RTBF Actus](#) ^[archive] », sur *RTBF* (consulté le 24 mars 2026)

« Plus jamais ça ! », 3 jours plus tard.

20.

↑

Belga

, « TC Liège: 58 mois pour 9.500 pièces d'armes et culture de cannabis »

[archive]

, sur *lavenir.net*,
24 mars 2026 (consulté le 24 mars 2026)

21.

↑

« Nordine Amrani, itinéraire flou d'un tueur fou »

[archive]

, sur *parismatch.com*, 14 décembre 2011 (consulté le
24 mars 2026)

22.

↑

« Tuerie à Liège: Amrani était "inquiet" de retourner en prison »

[archive]

, sur *RTL Info*, 14 décembre 2011 (consulté
le 24 mars 2026)

23.

↑

« Tuerie à Liège: Nordine Amrani en lien avec le grand banditisme - RTBF Actus »

[archive]

, sur *RTBF* (consulté le
24 mars 2026)

24.

↑

abc

« Visite royale et réactions politiques »

[archive]

, sur *La Libre Belgique*, *La Libre*, 13 décembre 2011 (consulté
le 29 février 2016).

25.

↑

« Di Rupo a reçu les condoléances de Cameron et Junker »

[archive]

, sur *La Libre Belgique*, *La Libre*,
13 décembre 2011 (consulté le 29 février 2016).

Voir aussi [modifier | modifier le code]

Documentaire télévisé [modifier | modifier le code]

- « En plein cœur » le 5 décembre 2012 et 21 août 2013 puis « Liège, une tuerie annoncée » le 24 septembre 2014 dans *Devoir d'enquête* sur *la Une* (RTBF).

"Mécanique du crime" de la série "Investigation" diffusé sur Auvio depuis le 13/12/2023

Articles connexes [modifier | modifier le code]

- Amok*, comportement *austronésien* de *tuerie de masse* qui a donné son nom à une formation spécifique au sein la *police belge*.
 - Liste d'affaires criminelles belges

Portail de la criminologie

Portail des années 2010

Portail de Liège

Catégories : 2011 en Belgique | Histoire de Liège | Fusillade | Massacre des années 2010 | Décembre 2011 | Attentat en Belgique | 13 décembre | Massacre en Belgique | Meurtre commis contre un mineur en Belgique [+]

La dernière modification de cette page a été faite le 26 juillet 2026 à 01:57. La page a été rendue avec *Parsoid*.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Contacts juridiques & sécurité

Code de conduite

Développement

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)

Version mobile